

FBT

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Bambey, le 18 février 2026

UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY

« L'excellence est ma constance, l'éthique ma vertu »



Ecole Doctorale des Sciences et Techniques
et Sciences de la Société (EDSTSS)

NOTE D'INFORMATION

Il est porté à la connaissance des doctorantes et doctorants à l'Ecole Doctorale des Sciences et Techniques et des Sciences de la Société (EDSTSS) de l'Université Alioune Diop (UAD), Bambey que les demandes de réinscription et de dérogation pour l'année universitaire 2025-2026 seront recevables du **20 février au 20 mars 2026**.

Les formulaires de demande de réinscription et de dérogation sont téléchargeables sur www.uadb.edu.sn

Le dossier complet sera déposé au secrétariat de L'EDSTSS.

NB : La dérogation n'est autorisée qu'aux doctorants qui étaient en troisième année de thèse en 2024-2025. La demande de dérogation est formulée par le directeur de thèse puis adressée directement au directeur de l'Ecole Doctorale à l'adresse email farba.tamboura@uadb.edu.sn

Le Directeur de l'EDSTSS

